

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 111

présenté par

Mme Corneloup, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Valérie Beauvais, Mme Bonnivard,
M. Bony, M. Bouley, Mme Boëlle, M. Cattin, M. Pierre-Henri Dumont, M. Kamardine,
Mme Meunier, M. Sermier, Mme Serre et M. Viry

ARTICLE 30

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.